



Culture Montréal

Mémoire déposé dans le cadre des consultations
prébudgétaires 2026-2027

Janvier 2026

LA CULTURE, FONDEMENT DE NOTRE IDENTITÉ COLLECTIVE

À PROPOS DE CULTURE MONTRÉAL

Culture Montréal est un organisme indépendant et non partisan qui, depuis plus de 20 ans, rassemble toute citoyenne et tout citoyen reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Culture Montréal prend part aux consultations prébudgétaires afin d'assurer des investissements porteurs et structurants pour le milieu culturel dans un contexte économique fragile.

PRÉAMBULE

Névralgique et vital pour le Québec et sa métropole, le milieu des arts et de la culture est un véritable pilier de l'identité collective, source de créativité et une composante essentielle du développement des territoires et de la qualité de vie. Acteur central de la vie culturelle québécoise et montréalaise, le gouvernement du Québec a été le garant de la survie du secteur des arts et de la culture, pendant et après les années qui ont suivi la pandémie de Covid-19. Ce sont plusieurs centaines de millions de dollars qui ont été investis par différents ministères pour appuyer les artistes, artisanes et artisans, entreprises et organismes culturels et créatifs durement éprouvés par la crise.

En effet, le contexte actuel demeure difficile et de nombreux enjeux menacent toujours la pérennité du secteur, en premier lieu le monopole des GAFAM et les enjeux de découvrabilité des contenus francophones. Le contexte plus global contribue également à l'incertitude et la précarité : velléités expansionnistes des États-Unis, inflation, pénurie de main-d'œuvre, explosion des coûts relatifs à la production, à l'immobilisation et à la diffusion ainsi que la diminution du « portefeuille culture » des citoyennes et citoyens ont de lourdes conséquences sur le milieu culturel qui peine encore à se sortir des effets dévastateurs de la pandémie. En outre, plusieurs secteurs culturels hautement fragilisés, en particulier les musées, éprouvent toujours des difficultés à se remettre sur pied.

Suite à une mobilisation historique du milieu, portée notamment par le Front commun pour les arts, Culture Montréal souligne une fois de plus l'augmentation du budget de l'an dernier du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) porté à 200 M\$ pour les trois prochains exercices financiers ainsi que la consolidation de ses crédits de base à 165 M\$. Cet apport exceptionnel permettra à plusieurs organismes de souffler, voire de continuer à exister, au moment où la conjoncture actuelle est de plus en plus difficile. Cependant, il est essentiel de continuer les efforts en ce sens, car certains enjeux demeurent fort préoccupants.

CHANTIERS INITIÉS PAR LE MCC

Dans la dernière année et pour donner suite à l'appel du ministre de la Culture de trouver des solutions aux multiples enjeux auxquels le milieu des arts et de la culture fait face, de nombreux chantiers et groupes de travail ont déposé leurs conclusions. Fruit de l'intelligence collective, plusieurs rapports importants ont été rédigés et de nombreuses recommandations ont été émises à la suite de ces démarches de concertation. En effet, des rapports portant sur l'avenir de l'audiovisuel, les arts de la scène, les festivals, la philanthropie et le plan d'action sur la diffusion des arts actuels du CALQ font état de nombreux constats qui vont des lacunes au niveau du financement, la nécessité de mobiliser le milieu des affaires, du contact difficile avec les jeunes publics, de la diffusion des œuvres ou de l'absence de données dans le secteur. En outre, il s'agit à présent de mettre l'épaule à la roue pour transformer ces recommandations du milieu en actions concrètes adéquatement dotées.

RECOMMANDATION 01 : Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'attribuer les ressources nécessaires au MCC pour qu'il mène à terme les chantiers entamés et amorce le déploiement d'actions prioritaires.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES (SODEC)

Institution gouvernementale et pilier de l'écosystème créatif québécois, la SODEC, au même titre que le CALQ, doit être en mesure de poursuivre sa mission première d'assurer le développement des entreprises culturelles et la valorisation des propriétés intellectuelles culturelles québécoises tout en contribuant de manière structurante au développement du secteur culturel. Ayant joué un rôle de premier plan lors de la pandémie et au cours des années qui ont suivi cette période exceptionnelle, une grande partie des sommes dont dispose la Société dans différents programmes actuellement – dont celui pour les festivals – sont associées à des programmes ponctuels ajoutés en période pandémique. Plusieurs mesures

établies pour cinq ans arrivent d'ailleurs à échéance cette année. Par conséquent, il est primordial de les intégrer aux bases budgétaires du bailleur de fonds et ainsi consolider et pérenniser le budget actuel des programmes à la hauteur minimale de 150 M\$ par année afin d'assurer la continuité de ses services.

RECOMMANDATION 02 : Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de poursuivre ses efforts en faveur de la consolidation du budget de la SODEC afin qu'elle puisse continuer de soutenir pleinement les artistes, organismes et entreprises culturelles.

CULTURE ET ÉDUCATION : CULTURE À L'ÉCOLE ET SORTIES SCOLAIRES

Avec l'accélération du numérique et la consommation de contenus étrangers en ligne par les jeunes publics, l'une des préoccupations transversales et majeures du gouvernement concerne l'accessibilité à la culture québécoise et la transmission du réflexe culturel aux jeunes de la province, qui, selon les données, s'en éloignent. De plus, les apports de la culture au développement sont indéniables et ce, dès le plus jeune âge. Que ce soit au niveau de l'apprentissage d'habiletés et de compétences diverses, de la réduction du décrochage scolaire ou de la sensibilisation à la beauté de notre langue commune. L'une des clés pour favoriser ce contact est de renforcer le lien entre le milieu culturel et celui de l'éducation. Les mesures d'accès à la culture comme les programmes de sorties culturelles ou l'accueil des artistes dans les classes avec le programme « culture à l'école » sont alors névralgiques dans cette perspective d'accroître la fréquentation des arts et de la culture par les jeunes. Or, le rapport du Vérificateur général du Québec publié en novembre 2025 fait état d'une coupe potentielle identifiée par le ministère de l'Éducation de 13 M\$, soit la moitié des sommes allouées aux mesures Culture à l'école (15182) et Sorties scolaires en milieu culturel (15186), à compter de 2026-2027. Ces scénarios budgétaires évoqués auraient un impact négatif important tant pour les jeunes, le milieu et pour le déploiement des programmes scolaires particulièrement en ce qui concerne le français.

RECOMMANDATION 03 : Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de maintenir et de protéger les sommes allouées aux mesures Culture à l'école et Sorties scolaires en milieu culturel en 2026.

MUSÉES

Situés au cœur de l'écosystème culturel des régions de la province et de la métropole, les musées déploient une offre variée allant de la création d'expositions à la valorisation de notre histoire en passant par la mise en place d'activités de médiation et d'éducation pour tous les publics. Cependant, la pérennité du réseau des musées repose sur un équilibre précaire et qui souffre d'un sous-financement chronique. En effet, au cours des dernières années, on constate une réduction de l'offre de service, des difficultés au niveau de la rétention du personnel, des fermetures temporaires d'institutions, des hausses des frais d'exploitation de plus de 25% due à l'inflation et des enjeux en termes de maintien des équipements et installations. De plus, la Société des musées du Québec (SMQ) estime que depuis l'abolition par le gouvernement de la gratuité des premiers dimanches du mois, les musées ont perdu en moyenne 19 000\$ par institution entre mars et août de cette année.

Un premier pas dans la bonne direction a été fait avec l'annonce récente de la bonification du Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales (PAFIM) de 26,4 M\$ par an jusqu'en 2028 ainsi qu'une bonification d'éloignement. Cependant, ces sommes demeurent significativement en deçà des besoins réels du milieu et du niveau de l'inflation. Des efforts supplémentaires demeurent nécessaires en raison notamment du nombre d'institutions agréées. Par exemple, près d'une vingtaine de musées voient leur aide au fonctionnement maintenue au même niveau, ce qui représente un appauvrissement au vu de la situation actuelle.

À Montréal, deux musées d'envergure nationale et internationale, le Musée McCord Stewart ainsi que le Centre Canadien d'Architecture (CCA) ont des statuts particuliers qui fragilisent leurs missions uniques. À titre d'exemple, le Musée McCord Stewart demeure une institution phare de la métropole depuis plus de 100 ans, témoignant de l'histoire de la ville, de son rayonnement et de la vitalité des individus et des communautés qui la composent. Ses collections remarquables riches de plus de 3 millions d'artefacts et d'archives et sa démarche décoloniale en font par ailleurs un musée de référence en Amérique du Nord. Malgré de nombreux prix et un achalandage de 300 000 visiteurs l'an dernier, le Musée souffre d'un sous-financement chronique qui met en péril son mandat et ses collections uniques.

RECOMMANDATION 04 : En appui à la Société des musées du Québec, Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de rehausser les investissements des institutions muséales fragilisées dans leur mission pour leur permettre de poursuivre leur rôle central dans les régions.

RECOMMANDATION 05 : Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de clarifier le statut particulier du Musée McCord Stewart et du CCA, deux musées d'envergure

internationale, pour leur donner les moyens à la hauteur de leur mandat, pérenniser leur fonctionnement et ainsi assurer leur rayonnement.

COÛT DES LIEUX

De nombreuses institutions et organisations culturelles déplorent depuis quelques années une réelle explosion dans les coûts nets liés à la gestion des lieux, tant au niveau de l'entretien des infrastructures que de l'occupation et de l'opération des lieux physiques dont elles sont propriétaires (+ de 58% pour les propriétaires directs selon les chiffres de Théâtres associés (TAI)). Plusieurs salles n'ont pas les moyens de moderniser et de mettre à niveau leurs installations. Cette situation maintient le milieu dans une situation de déficit structurel et de grande précarité bien que le public et les succès soient au rendez-vous. En outre, cette hausse majeure des coûts menace directement la mission artistique en amputant les budgets dédiés à la production, la création, l'entraînement, la diffusion et à l'emploi de personnel. Elle force ainsi les organisations à réduire le nombre et l'envergure de leurs productions ou à devoir louer leurs lieux à des tiers pour les rentabiliser.

Culture Montréal recommande depuis plusieurs années de mettre en place un chantier sur les équipements et les lieux de diffusion culturels pour dresser un portrait des besoins réels et de prioriser les investissements dans un contexte de ressources limitées. Dans l'immédiat, de nombreuses institutions culturelles ont un besoin de travaux d'urgence à faire sur un parc immobilier vieillissant comme le souligne TAI, le gouvernement « a un devoir d'agir adéquatement, d'autant plus que les lieux de diffusion constituent un patrimoine collectif qui s'est bâti et a été rénové au prix d'investissements publics majeurs. ».

RECOMMANDATIONS 06 : Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de :

- + Mettre en place un chantier national spécifique sur l'explosion du coût des lieux afin d'identifier des pistes de solution et de prioriser la création d'un fonds consacré à l'entretien et la mise à niveau des infrastructures culturelles, distinct des montants alloués pour le soutien de la mission artistique.
- + Dans l'intervalle, Culture Montréal recommande de mettre en place un fonds dédié aux travaux d'urgence.

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Plus importante institution culturelle de diffusion pour les jeunes publics au Québec, la Maison Théâtre regroupe 33 compagnies de théâtre, ce qui en fait un modèle de mutualisation unique. Porte d'entrée incontestable qui forme les publics diversifiés de demain en invitant à la participation culturelle dès le plus jeune âge, la Maison Théâtre est confrontée à des défis de relocalisation depuis plus de vingt ans. La solution immobilière identifiée de s'installer au Technopôle Angus permettrait une bonification essentielle de ses espaces, accroissant la possibilité de l'offre vis-à-vis du public scolaire comme familial, en plus de contribuer à la vitalité culturelle de l'Est de Montréal.

RECOMMANDATION 07 : En appui à la Maison Théâtre, Culture Montréal recommande que la contribution financière du gouvernement du Québec soit suffisante pour permettre sa relocalisation dans le Technopôle Angus.

AUDIOVISUEL

L'audiovisuel québécois porte notre identité au-delà des frontières. Il raconte et illustre ce qui fait la singularité de la culture québécoise en Amérique du Nord. Secteur économique majeur et pilier stratégique de l'économie et du rayonnement québécois, ce secteur génère annuellement des revenus de plus de 3,27 G\$ en plus de permettre le maintien d'emplois spécialisés. Protéger l'industrie de l'audiovisuel et sa chaîne de production revient à affirmer notre souveraineté culturelle tout en soutenant les artistes, producteurs, distributeurs et diffuseurs d'ici. Plusieurs défis sont vécus par ce secteur en pleine transformation : la nécessité de rétablir les liens entre tous les publics et les contenus, donner les moyens à nos institutions de stimuler la reprise du secteur et pérenniser le financement de l'audiovisuel pour s'assurer qu'il reflète mieux l'évolution des modes de consommation entre autres.

La pierre angulaire des solutions avancées dans le rapport *Souffler sur les braises – Pour une stratégie nationale de l'audiovisuel au Québec* dévoilé par le Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel (GTAQ) en septembre consiste à affecter une part de la TVQ déjà perçue sur la consommation culturelle numérique (forfaits de cellulaire et d'internet, abonnements aux plateformes, achat d'appareils, billets de cinéma) au financement du secteur de l'audiovisuel. Sans créer de nouvelle taxe ou de coût supplémentaire pour les citoyennes et citoyens, ce mécanisme permettrait d'assurer une stabilité du financement à long terme qui s'adapterait à l'évolution de la technologie et aux changements dans les modes de consommation.

RECOMMANDATION 08 : En appui au GTAQ, Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de mettre en place un modèle de financement évolutif capable de s'ajuster aux avancées technologiques et aux changements dans les modes de consommation.

RÉSEAU CULTURE 360

Ayant pour rôle de représenter et d'appuyer les 12 conseils régionaux de la culture (CRC) dont Culture Montréal fait partie, le Réseau Culture 360° est un acteur clé qui contribue à la pleine expression de la vie culturelle et de l'identité du Québec. Les CRC interviennent avec une vision globale et actuelle ancrée dans les réalités de chaque région en affirmant leur rôle d'organismes de conseils et d'expertises pour l'ensemble des secteurs culturels et artistiques à l'échelle de la province. Pour assurer le maintien et la continuité de leurs services, il est nécessaire de bonifier le budget des conseils régionaux de la culture et soutenir adéquatement le Réseau.

RECOMMANDATION 09 : Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de soutenir la demande d'aide financière des Conseils régionaux de la culture et de leur réseau, articulée dans sa vision 2024-2027.

PHILANTHROPIE

La pandémie, l'explosion de la pression sur les finances publiques et désormais la hausse record de l'inflation limitent la capacité de l'État à pouvoir intervenir quoi qu'il en coûte. C'est pourquoi en plus du financement public, il convient de revaloriser la philanthropie culturelle. Plus de dix ans après la publication du rapport Bourgie en vue de renforcer son apport au développement du secteur culturel, on constate encore au Québec un retard significatif des dons culturels par rapport au reste de l'Amérique du Nord. Dans le contexte actuel d'incertitude, les dons en arts et en culture sont-ils perçus comme non prioritaires par rapport aux causes sociétales comme la santé ou l'éducation qui s'inscrivent dans les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) ? Il est en effet difficile pour les artistes et les organismes culturels de plus petite taille d'accroître leurs revenus privés et commandites, par manque d'expertise, de temps, de relations ou de main-d'œuvre tandis que les institutions font place à une plus grande compétition. Rappelons que selon le rapport [« Cultiver l'engagement - Pour une philanthropie au service de la culture »](#), la culture figure au 11^e rang des causes supportées par les individus et entreprises québécoises avec un pourcentage de 4% des donateurs et donatrices.

De plus, les incitatifs fiscaux liés aux dons majeurs en culture restent peu connus et se limitent au premier don. Plusieurs solutions sont évoquées dans le rapport de Volume10 ou le rapport sur le [Chantier sur les arts de la scène](#). On évoque le besoin de structurer une stratégie globale et de services en matière de financement privé, d'accompagner le milieu, la bonification du programme Mécénat Placements Culture et ses leviers associés, l'élargissement du crédit d'impôt et une meilleure mise en valeur des avantages associés aux dons majeurs subséquents ainsi que la diminution du montant qualificatif du don majeur en culture.

RECOMMANDATION 10 : Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de pérenniser et de renforcer la philanthropie culturelle en bonifiant le programme Mécénat Placements Culture et ses leviers associés tels que les dons majeurs en culture.

PATRIMOINE

Plusieurs bâtiments et grands ensembles patrimoniaux font face à de nombreux défis importants de sauvegarde, de valorisation et d'entretien alors qu'ils impriment leur marque sur le paysage urbain de la métropole en plus de constituer des symboles identitaires forts à l'échelle du Québec. Alors qu'à chaque année le nombre de bâtiments et grands ensembles patrimoniaux ne peut que s'accroître, les besoins de protection deviennent criants. La requalification constitue une stratégie qui permet d'identifier de nouvelles vocations et de répondre à plusieurs crises actuelles (climat, logement, économie, etc.) tout en ayant de nombreux avantages au niveau culturel ou architectural.

C'est pourquoi il importe que le gouvernement du Québec rende la requalification prioritaire en élaborant une vision d'ensemble forte. L'un des freins réside dans les exigences du code du bâtiment, qui font exploser les coûts. En effet, il serait primordial que la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) ait les moyens financiers pour mettre en œuvre la révision de son code du bâtiment afin de développer et de mettre en place un registre de mesures équivalentes pour faciliter et multiplier les projets de requalification. Il serait également attendu de créer un fonds qui permettrait de soutenir financièrement les étapes de préprojets telles que les études préalables et de modèle d'affaires qui entravent souvent les démarches en ce sens. À l'échelle de la province, Culture Montréal déplore la suspension de programmes d'aide financière en restauration et en requalification du patrimoine religieux annoncée plus tôt cette année et qui affecte notamment les artisanes et les artisans et tout cet écosystème de métiers traditionnels.

Les artisanes et artisans professionnels en métiers d'art et métiers du patrimoine jouent un rôle majeur dans la restauration du patrimoine bâti. En détenant un savoir-faire traditionnel et de compétences spécialisées, ces personnes contribuent directement à la permanence de tout un héritage patrimonial. Cependant, le risque est réel de voir disparaître le savoir-faire et l'expertise de ces vieux métiers, car plusieurs programmes de formation spécialisés sont actuellement invisibilisés et menacés tant au niveau collégial qu'universitaire au Québec.

RECOMMANDATIONS 11 : Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de :

- + Soutenir et donner les moyens à la RBQ de mettre à jour son code du bâtiment pour accélérer la requalification de bâtiments et d'ensembles patrimoniaux.
- + Revoir son modèle de financement des projets de requalification et réinstaurer les programmes d'aide financière à la restauration et la requalification du patrimoine religieux.
- + Assurer le développement de l'expertise en matière de métiers du patrimoine par le maintien et le déploiement des programmes de formation actuellement menacés.

ANNEXE DES RECOMMANDATIONS

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec :

R01 | D'attribuer les ressources nécessaires au MCC pour qu'il mène à terme les chantiers entamés et amorce le déploiement d'actions prioritaires.

R02 | De poursuivre ses efforts en faveur de la consolidation du budget de la SODEC afin qu'elle puisse continuer de soutenir pleinement les artistes, organismes et entreprises culturelles.

R03 | De maintenir et de protéger les sommes allouées aux mesures Culture à l'école et Sorties scolaires en milieu culturel en 2026.

R04 | De rehausser les investissements des institutions muséales fragilisées dans leur mission pour leur permettre de poursuivre leur rôle central dans les régions, en appui à la Société des musées du Québec.

R05 | De clarifier le statut particulier du Musée McCord Stewart et du CCA, deux musées d'envergure internationale, pour leur donner les moyens à la hauteur de leur mandat, pérenniser leur fonctionnement et ainsi assurer leur rayonnement.

R06 | • De mettre en place un chantier national spécifique sur l'explosion du coût des lieux afin d'identifier des pistes de solution et de prioriser la création d'un fonds consacré à l'entretien et la mise à niveau des infrastructures culturelles, distinct des montants alloués pour le soutien de la mission artistique. • Dans l'intervalle, Culture Montréal recommande de mettre en place un fonds dédié aux travaux d'urgence.

R07 | Que la contribution financière du gouvernement du Québec soit suffisante pour permettre la relocalisation de la Maison Théâtre dans le Technopôle Angus.

R08 | De mettre en place un modèle de financement évolutif du secteur de l'audiovisuel capable de s'ajuster aux avancées technologiques et aux changements dans les modes de consommation, en appui au Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel.

R09 | De soutenir la demande d'aide financière des Conseils régionaux de la culture et de leur réseau, articulée dans sa vision 2024-2027.

R10 | De pérenniser et de renforcer la philanthropie culturelle en bonifiant le programme Mécénat Placements Culture et ses leviers associés tels que les dons majeurs en culture.

R11 | • De soutenir et donner les moyens à la Régie du bâtiment du Québec de mettre à jour son code du bâtiment pour accélérer la requalification de bâtiments et d'ensembles

patrimoniaux. • De revoir son modèle de financement des projets de requalification et réinstaurer les programmes d'aide financière à la restauration et la requalification du patrimoine religieux. • **D'**assurer le développement de l'expertise en matière de métiers du patrimoine par le maintien et le déploiement des programmes de formation actuellement menacés.